

Décision 09-D-07 du 12 février 2009

relative à une saisine de la société Santéclair
à l'encontre de pratiques mises en œuvre sur
le marché de l'assurance complémentaire
santé

Posted on: 12 février 2009 | Secteur(s) :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

**Origine de la
saisine**

Santéclair

Dispositif(s)

Décision mixte
Injonction de publication
Irrecevabilité
Pratique établie
Sanctions pécuniaires

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de la Charente, conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes des Pyrénées-Orientales, conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Var, conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Vaucluse

Lire

le texte intégral de la décision
324.59 Ko

le communiqué de presse